

Informations de base	
<p><b>2013/2198(ACI)</b></p> <p>ACI - Procédure d'accord interinstitutionnel</p> <p>Accord interinstitutionnel Parlement européen/Banque centrale européenne (BCE): modalités pratiques de l'exercice de la responsabilité démocratique et du suivi de l'accomplissement, par la BCE, des missions qui lui sont confiées dans le cadre du mécanisme de supervision unique</p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.04 Banques et crédit  2.50.10 Surveillance financière  5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC  8.40.01 Parlement européen  8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité, comitologie</p>	Procédure terminée

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2013/2198(ACI)
<b>Type de procédure</b>	ACI - Procédure d'accord interinstitutionnel
<b>Sous-type de procédure</b>	Accord interinstitutionnel
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 52-p1
<b>Autre base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 165
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	AFCO/7/13828